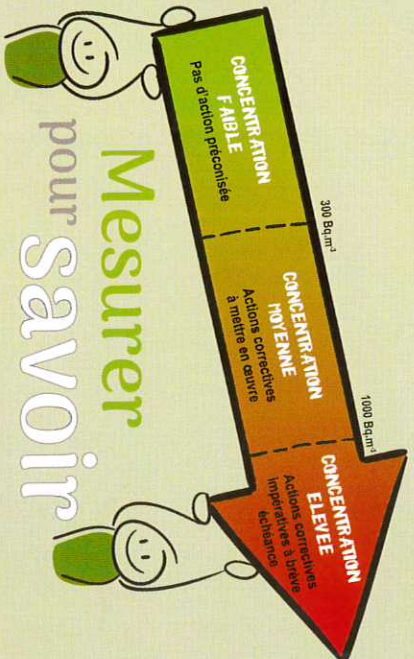




Mesurer pour savoir

Vous pouvez mesurer la concentration en radon en achetant un kit de détection. Vous aurez à placer un petit appareil appelé dosimètre qui est d'usage très simple. Vous le placerez dans une pièce de vie située de préférence au rez-de-chaussée pendant la période où le bâtiment est chauffé. Il restera pendant deux mois en position ouverte. Vous le renverrez au laboratoire et vous aurez en retour le résultat de la mesure.

Pour contacter une société proposant des kits de détection du radon, il vous suffit de taper "dosimètre radon" dans un moteur de recherche sur internet.

Si une concentration élevée est repérée et si des actions correctives sont entreprises, il faudra une deuxième mesure pour évaluer leur efficacité.



Information générale :

Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL)
www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr

Agence Régionale de Santé
Auvergne-Rhône-Alpes (ARS)
www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr

Sur le risque d'exposition au radon :

Institut de Radioprotection et de Sécurité Nucléaire : www.irsn.fr
Autorité de Sécurité Nucléaire : www.asn.fr

Pour des travaux d'atténuation :

Centre Scientifique et technique du bâtiment : www.cstb.fr

Pour le financement des travaux :

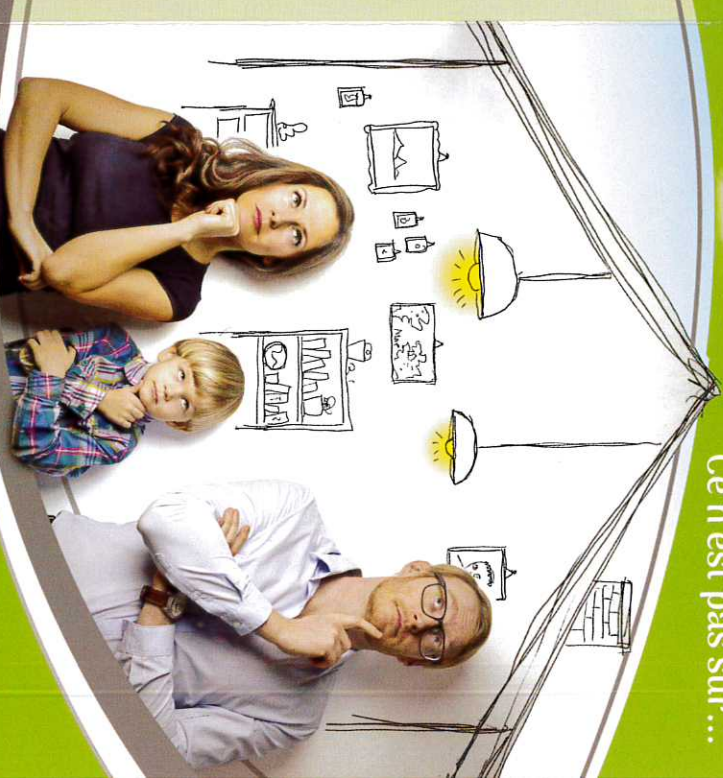
Anah 43 / Agence nationale de l'habitat : www.anah.fr

L'Anah est susceptible de participer au financement des travaux nécessaires pour traiter les immeubles soumis à la présence de radon.

Cette plaquette a été conçue dans le cadre d'une action de sensibilisation au risque d'exposition au radon soutenue financièrement par l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes.

Vous allez faire
construire ou
rénover

Avez-vous entendu parler
du **radon** ?
Ce n'est pas sûr...

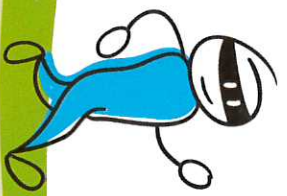


Pourtant, le radon est un gaz radioactif que vous respirez peut-être chaque jour dans votre lieu de vie.

LE RADON PEUT ÊTRE DANGEREUX

Des actions simples
pour vous permettre
d'agir.





le radon l'ennemi invisible

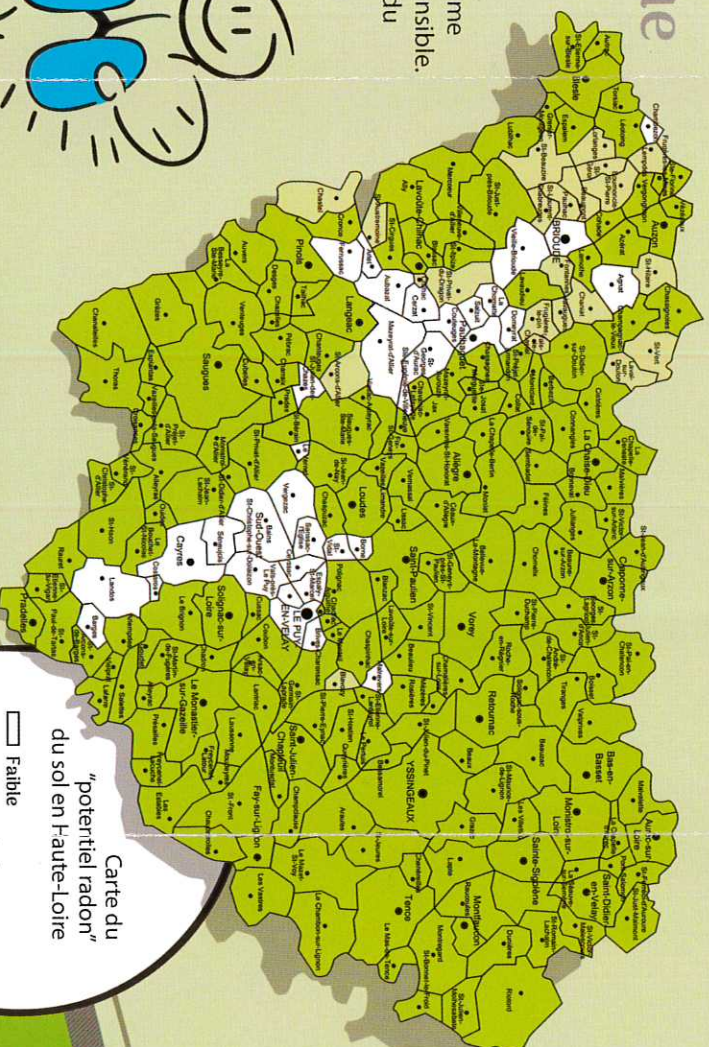
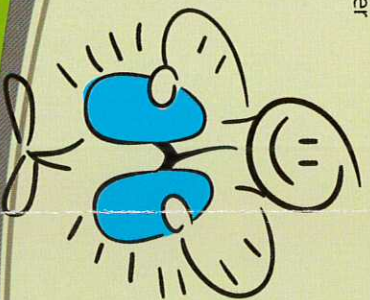
Le radon est un gaz radioactif invisible, inodore et sans saveur. Il provient de la désintégration des éléments radioactifs contenus dans les roches et plus particulièrement dans certains granites.

Le département de la Haute-Loire, riche en roches granitiques, est concerné, comme d'autres territoires du Massif-central, par des remontées de radon qui sont favorisées par les failles de l'écorce terrestre. Arrivé à la surface, le radon se dilue à l'air libre.

Il peut s'accumuler dans un bâtiment, pendant l'hiver, quand portes et fenêtres restent fermées. Il s'infiltre dans les bâtiments par les fissures et les lieux de passages des canalisations.

Le radon, un risque pour la santé

Le radon et ses descendants ont été classés en 1987 comme cancérogènes. C'est le poumon qui est l'organe le plus sensible. En France, chaque année près de 2000 décès par cancer du poumon auraient pour origine une exposition au radon. Une exposition simultanée à la fumée de cigarette accroît le risque de développer un cancer du poumon de plus de 20 fois.



Carte du
"potentiel radon"
du sol en Haute-Loire

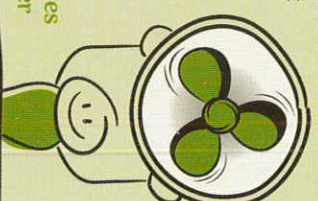
Agir

Au moment de la construction

- En empêchant le radon d'entrer :
Étancheifiez les voies de passage du radon (traversées de planches, canalisations...) en installant une membrane isolante appelée pare-radon et en colmatant les points d'entrée des canalisations.

- En faisant sortir le radon :
Aérez et ventilez ! Assurez-vous du bon fonctionnement des grilles d'aération et des systèmes de ventilation.

Et surtout, n'hésitez pas à aérer 10 minutes le matin et 10 minutes le soir pour assurer le bon renouvellement de l'air intérieur.



INSTALLEZ UN SYSTÈME
DE VENTILATION
MECANIQUE

Lors d'une rénovation

- En renforçant l'étanchéité du bâtiment sur les voies d'entrée du radon (fissures, joints entre parois...)
- En ventilant les parties basses (vides-sanitaires, caves) ou en les mettant en dépression.

VENTILEZ LE SOUS-SOL
OU LE VIDE SANITAIRE

